

CONCOURS

COLS BLANCS

INSPECTRICES OU INSPECTEURS EN BÂTIMENT

SERVICE DE LA PLANIFICATION ET DE LA GESTION DU TERRITOIRE

POSTES PERMANENTS

NUMÉRO DE
CONCOURS

BLANR-031-2021

PÉRIODE
D'AFFICHAGE

16 avril au 24 mai 2021

Vous aspirez à une carrière enrichissante et passionnante dans le domaine de l'urbanisme et de l'inspection? Vous désirez faire partie d'une équipe dynamique et axée sur le service à la population ? Nous avons des défis pour vous !

LA FONCTION

À titre d'inspectrice ou d'inspecteur en bâtiment, vous serez responsable de surveiller et de contrôler l'application des lois et des règlements municipaux se rapportant au zonage, au lotissement, à l'aménagement de terrains et nuisances, aux activités commerciales et lucratives ou à la construction. Vous effectuerez des inspections, étudierez des demandes de permis et répondrez aux demandes d'informations concernant les exigences de la législation et des règlements à appliquer.

PROFIL
RECHERCHE

Vous détenez un diplôme d'études collégiales (DEC) en technologie d'aménagement du territoire et d'urbanisme, en technologie du génie civil ou de l'architecture et possédez minimalement un an d'expérience comme inspecteur municipal ou en inspection de bâtiments. Vous avez une bonne connaissance des règlements et lois en matière de construction et de zonage et vous êtes reconnu pour votre sens du service à la clientèle, votre autonomie, votre sens des responsabilités et de l'organisation, votre sens de l'observation et de l'analyse et votre travail d'équipe. Vous possédez un permis de conduire ainsi qu'un véhicule.

CONDITIONS DE
TRAVAIL

Pour ces postes permanents, l'échelle de rémunération de 2019 se situe entre 44 226 \$ et 72 036 \$ selon l'expérience à laquelle s'ajoute une gamme complète d'avantages sociaux. L'horaire de travail est de 35 heures par semaine.

POSTULER

Visitez la section " Emplois " de notre portail d'ici le 24 mai 2021.

Seules les candidatures reçues sur le site Internet de la Ville de Sherbrooke seront considérées. Nous vous remercions de votre intérêt.

Nous communiquerons seulement avec les personnes retenues.

La Ville de Sherbrooke souscrit aux principes d'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. L'évaluation comparative des études émise par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration est exigée pour les diplômes obtenus hors du Québec.